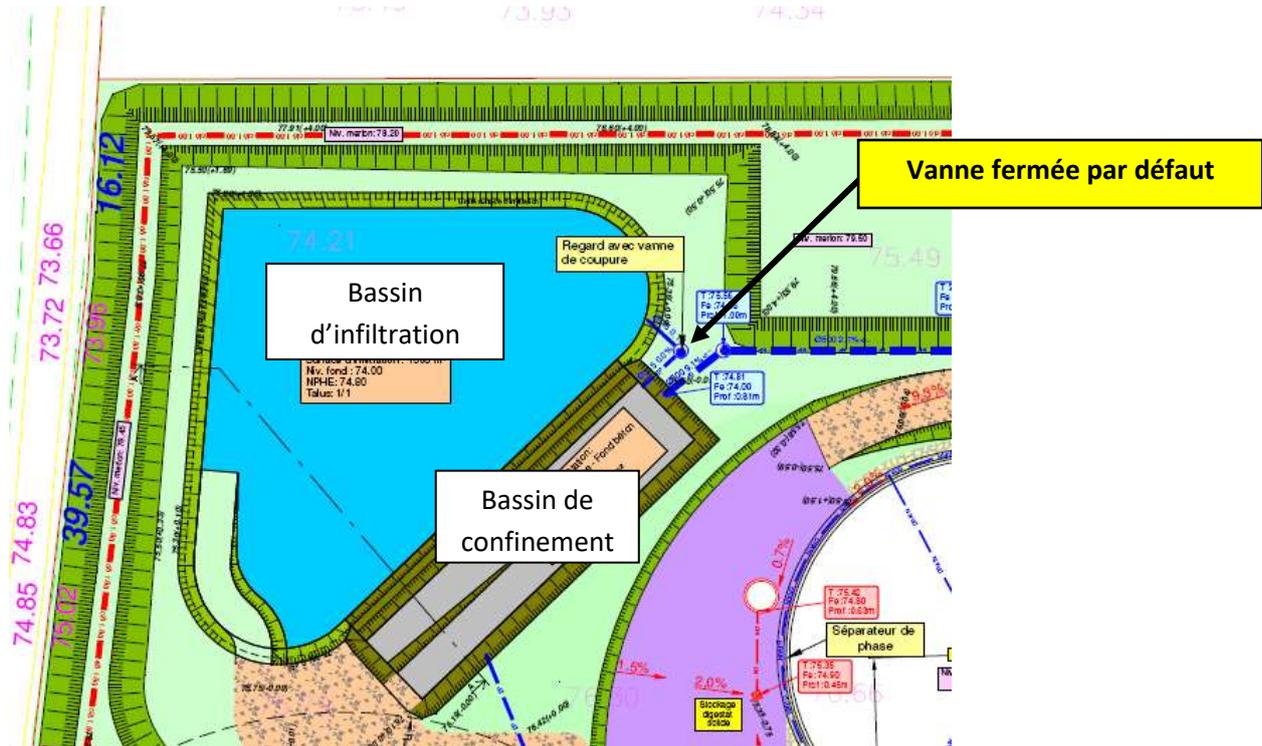


Gestion du bassin de confinement

Capacité : 200 m³ réservés pour le confinement des eaux d'incendie en cas de sinistre (volume de la réserve incendie 120 m³).

Fonctionnement global : une partie des eaux pluviales (eaux de toiture, eaux de voiries) est collectée puis rejetée dans le bassin de confinement munit de filtre à hydrocarbure. Ce bassin est relié au bassin d'infiltration des eaux pluviales de 772 m³ pour une surface d'infiltration de 1000 m². Entre les deux bassins un regard avec vanne de coupure manuel est présent. La vanne manuelle en sortie du bassin du confinement **est fermée par défaut**.



En fonctionnement normal du site, suivis à réaliser :

- 1- Vérifier tous les jours qu'un volume de 174 m³ (repère visuel) est toujours disponible pour les eaux d'extinction d'incendie.
- 2- Après vérification de la bonne qualité de l'eau (aspect, odeur...), ouvrir la vanne pour évacuer l'eau vers le bassin d'infiltration. Fermer la vanne une fois l'opération terminée.
- 3- En cas de couleur, d'odeur ou de signes de pollution : réaliser un prélèvement pour analyses et si nécessaire faire pomper les eaux par une entreprise spécialisée pour traitement.

En cas d'écoulement de produits liquides polluants sur les voiries ou en cas d'incendie, ces produits sont confinés par défaut grâce à la position fermée de la vanne. Il faut alors réaliser si nécessaire un prélèvement pour analyses et faire pomper les eaux par une entreprise spécialisée pour traitement.